

République Française - Département du Rhône

Commune de Saint-Laurent de Mure

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Nombre de membres

Afférents au CCAS

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 01 avril

L'an deux mille vingt cinq

à 18 heures 30.

Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Sylvie FIORONI, Vice-Présidente.

Présents :

Sylvie FIORONI, Noël SAUZET, Didier DAGAND, Tiphaine KOROL, Chantal ROSSERO, Michèle BALMET, Aurélia DUCHET, Pascale BALFIN, Jeanine TRUCHET, Solange CANGINA.

Procuration : *Patrick FIORINI donne pouvoir à Sylvie FIORONI
Elma SOURD donne pouvoir à Didier DAGAND*

Excusés : *Patrick FIORINI, Catherine REMBOWSKI, Elma SOURD*

Absents : *X*

Secrétaire de séance : *Michèle BALMET*

Date de la convocation : *20/03/2025*

04/2025- Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Le Compte Financier Unique 2024 est présenté aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir discuté, délibéré et voté à l'unanimité (11 voix) :

- **Approuve et Arrête** le Compte Financier Unique 2024 du CCAS qui laisse apparaitre les résultats de clôture suivants :
 - o Excédent de fonctionnement : 20 942,62 €
 - o Déficit d'investissement : 219,63 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an indiqués ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

**Le Président,
Patrick FIORINI**

